



AVIS DE CONVOCATION

À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se tiendra :



LE MERCREDI, 17 DÉCEMBRE 2025

16 H 30

Inscriptions à partir de 16 h



CENTRE MUNICIPAL DE SAINT-CONSTANT

330, rue Wilfrid-Lamarche, Saint-Constant, QC J5A 1W2



ORDRE DU JOUR



**Le souper du temps des Fêtes
sera servi après l'Assemblée
générale (vers 19hrs),
INVITATION
À TOUTES ET TOUS,**

INSCRIPTIONS REQUISES :

**Afin de commander le bon nombre de repas,
vous devez vous inscrire au plus tard le
12 décembre 2025**

Pour vous inscrire :

- Cliquez sur le lien :

<https://forms.office.com/r/7qF9231VhK>

Cliquez sur le bouton

« INSCRIPTION » sur la page d'accueil
du site de L'APL (www.lignery.ca)

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal des réunions du 4 juin 2025 et du 29 octobre 2025;
3. Budget et États financiers;
4. Santé et sécurité;
5. Invité spécial – enjeux de l'heure;
6. Colloque FSE
7. Tempête et température;
8. Informations;
9. Nouvelles de mon milieu;
10. Questions diverses...

**Invité spécial :
RICHARD BERGEVIN,
Président de la FSE-CSQ**



Martine Provost, présidente
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)
36, boul. Taschereau, C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1
Téléphone : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
Site web : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), TENUE LE MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 À 16 HEURES 30 MINUTES, SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MADAME MARTINE PROVOST

- ORDRE DU JOUR -

0. Nomination de la présidence d'assemblée;
1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal des réunions du 4 juin 2025 et du 29 octobre 2025 ;
3. Budget et États financiers ;
4. Santé et sécurité;
5. Invité spécial – enjeux de l'heure;
6. Colloque FSE ;
7. Tempête et température ;
8. Informations ;
9. Nouvelles de mon milieu ;
10. Questions diverses...

(Archives AG-582-06)

PRÉSENCES :

Provost, Martine, présidente	Boyer, Estelle
Poissant, Guy, 1 ^{er} vice-président	Breen, Richard
D'Amour, Kim, 2 ^e vice-présidente	Brunet, Karine
Renaud, Hélène, 3 ^e vice-présidente	Brunette, Stephanie
Côté, Valérie, 4 ^e vice-présidente	Bujold, Éric
Lapierre, Isabelle, 5 ^e vice-présidente	Burton, Patrick
Hébert, Sophie, secrétaire générale	Chamberland, Martine
Amyot, Stéphanie	Charest, Caroline
Arcand, Annie	Charpentier, Cybel
Arsenault, Patrick	Choquette, Anic
Auger, Catherine	Cloutier, Amélie
Beauchesne, Karine	Cloutier, Sébastien
Bédard, Maxime	Côté, Isabelle
Bélanger, Sylvie	Côté, Jade
Bergevin, Richard	Cousineau, Léa
Bernier, Vanessa	Couture Michèle
Bienvenue, Nicolas	David, Sabrina
Bilocq, Mélina	Delisle, Dominique
Bisaillon, Marie-Claude	Delisle, Élizabeth
Boire, Annie	Déniel, Caroline
Boire, Émilie	Désaulniers, Stéphanie
Boisvert, Chantal	Deschamps, Sylvie
Boudreau, Denis	Deslauriers, Julien
Boudreau, Florence	Dixon, Anik
Boursier, Annie-Claude	Dontigny, Jessica

Dupré, Patrick
Éthier, Rachelle
Fitzgibbon, Sophie
Fontaine, Shirley
Gagnon, Sébastien
Gervais, Jean-Simon
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn
Girard, Martin
Goulet, Michèle
Goulet-Vallières, Antonin
Grenier, Caroline
Grenier, Mélanie
Groleau, Frédérique
Grondin, Chantal
Gruffy, Sandrine
Jacques, Martine
Jaffelin, Sophie
Jomphe, Karelle
Julien, Véronique
Kocsa, Annick
Labelle, Annie
Laberge, Isabelle
Lacasse, Annie
Lacoste, Stéphanie
Lagarde, Brigitte
Lalonde, Camille
Lalonde, Céline
Lampron, Mathieu
Landry, Daniel
Lane, Marie-Claude
Lapierre, Véronik
Laprade-Chartier, Carolane
Lareau, Annick
Laroche, Eric
Larouche, Marie-France
Laurendeau, Marie-Ève
Lauzon, Andréanne
Lebel, Denis
Leblanc, Annick
Leclerc, Annie
Leclerc, Chantal
Leduc, Karine
Leduc, Marie-Josée
Leduc, Marilène
Lefebvre, Hélène
Lemire, Julie
Lessard-Lachance, Cédric

Lévesque, France
Loyer, Marie-Claude
Mailhot, Sophie
Mailloux, Lydia
Malaborza, Mélanie
Marcoux, Patrick
Marleau, Patrick
Martin, Joël
Meunier, Marc-Étienne
Michel, Amélie
Miville, Diane
Morin, Claudia
Olney, Debbie
Palacio, Ignacio
Paquette, Marie-Ève
Paquette, Sophie
Pessoa, Rui
Picard, Johanne
Plamondon, Édith
Plourde, Emmanuelle
Quesnel, Caroline
Rameau, Evelyne
Raymond, Karine
Reid, Philippe
Reimnitz, Manon
Renaud, Hélène
Riel, Annick
Robillard, Joanie
Rousseau, Lyne
Roy, Frédéric
Roy, Sébastien
Savoie, Jérôme
Simoneau, Maude
Soucy, Guylaine
St-Pierre, Annie
Touchette, Nathalie
Trahan, Janie
Trédemy, Karine
Trudel-Crête, Karine
Vallerand, Sophie
Valois, Christian
Van Acker, Caroline
Veilleux, Marco
Venne, Jean-Marc
Verreault, Michel
Vigeant, Stéphanie

Martine Provost, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents.

0. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

17-12-AG-25-26-1226 Il est proposé par Martine Provost, appuyée par Karine Brunet que Valérie Côté, 4^e vice-présidente, agisse à titre de présidente d'assemblée autant pour l'Assemblée générale que le Bureau des délégués.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

Valérie Côté souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et rappelle les étapes de l'assemblée délibérante.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-12-AG-25-26-1227 Il est proposé par Karine Leduc, appuyée par Véronik Lapierre, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

2. RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNION DU 4 JUIN 2025 ET 29 OCTOBRE 2025

17-12-AG-25-26-1228 Il est proposé par Shirley Fontaine, appuyée par Isabelle Laberge, que le procès-verbal de la réunion tenue le 4 juin 2025 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

17-12-AG-25-26-1229 Il est proposé par Chantal Grondin, appuyée par Lyne Rousseau, que le procès-verbal de la réunion tenue le 29 octobre 2025 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

3. BUDGET ET ÉTATS FINANCIERS

Guy Poissant présente et commente ~~ensuite~~ l'état comparatif 2024-2025 et les prévisions budgétaires pour l'année 2025-2026. Il dépose également les états financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 août 2025, selon le rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant (Hénaire, Danis, Brunet société de comptables professionnels agréés, sencrl).

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

17-12-AG-25-26-1230 Il est proposé par Guy Poissant, appuyé par Eric Laroche que l'Assemblée générale accepte les états financiers au 31 août 2025 tel que préparés par Hénaire, Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés .

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

17-12-AG-25-26-1231 Il est proposé par Guy Poissant, appuyé par France Lévesque que l'Assemblée générale adopte les prévisions budgétaires 2025-2026.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

17-12-AG-25-26-1232 Il est proposé par Guy Poissant, appuyé par Joanie Robillard que l'Assemblée générale recommande de nommer la firme comptable Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés pour accomplir un audit pour les états financiers au 31 août 2026.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Sophie Hébert, secrétaire générale, annonce la nomination d'Eric Laroche au poste de responsable en santé et sécurité (RSS) pour le secteur secondaire incluant l'école à mandat régional Brenda-Milner.

Elle remercie également Chantal Primeau, qui occupait ce poste jusqu'à présent et qui a choisi de retourner à l'enseignement.

5. INVITÉ SPÉCIAL – ENJEUX DE L’HEURE

Richard Bergevin s’adresse aux membres sur plusieurs enjeux actuels :

1. Projets de loi antisyndicaux et importance de s’en préoccuper

Richard Bergevin souligne que le gouvernement multiplie les projets de loi qui grugent les droits des personnes enseignantes : code d’éthique, lois antigrevé, évaluation des enseignants. Chaque mesure fragilise la profession. Il rappelle que la réduction du contre-pouvoir menace la démocratie et mentionne la rare alliance entre le Barreau du Québec et les organisations syndicales dans la dénonciation d’un projet de loi.

2. Violence dans les classes

Il indique que la violence en milieu scolaire empêche les personnes enseignantes d’accomplir leur travail et nuit à la progression des élèves. Elle laisse des traces profondes et amène plusieurs à se questionner sur la poursuite de leur carrière.

Il rappelle qu’un protocole en matière de violence a été mis en place grâce à l’intervention de Bernard Drainville, mais qu’il reste encore beaucoup à faire pour assurer une protection adéquate des enseignants.

4. Code d’éthique

Richard Bergevin souligne que le code d’éthique impose un devoir de loyauté envers le projet éducatif, et ce, pendant et même après l’emploi, ce qui soulève de nombreuses questions.

5. Rencontre avec Sonia Lebel

Il mentionne qu’une certaine ouverture se manifeste, notamment par la création d’un comité visant à améliorer l’écoute durant les négociations. Toutefois, la surcharge des classes et la pénurie d’enseignants demeurent des enjeux urgents.

Dix propositions sont actuellement à l’étude, dont certaines liées à l’insertion professionnelle, souvent jugée improvisée. Il note également que le report d’un an du nouveau programme de français constitue une mesure temporaire plutôt qu’une solution.

6. Colloque FSE 2026

Richard Bergevin insiste sur l’importance de la participation des membres à la consultation en prévision de l’organisation du colloque FSE 2026, dont le thème porte sur l’affirmation de la posture professionnelle dans un contexte de transformation de la profession enseignante.

Martine Provost remercie Richard Bergevin pour sa présence et indique à l’assemblée qu’il restera pour le repas afin d’échanger avec les membres.

6. COLLOQUE FSE

Kim D’Amour informe l’Assemblée que le colloque de la FSE, édition 2026, se tiendra à la fin du mois d’avril sous le thème : « *Affirmer sa posture professionnelle dans un contexte de transformation de la profession enseignante* ».

Elle mentionne qu’une consultation des membres sera lancée en amont de l’évènement et présente les documents pertinents à cet effet. L’APL souhaite une grande participation à cette consultation.

Elle annonce également la composition de la délégation ainsi que les places encore disponibles. Elle invite les personnes intéressées à accompagner la délégation à se manifester d'ici le 8 janvier.

7. TEMPÊTE ET TEMPÉRATURE

Sophie Hébert rappelle les normes minimales de température recommandées par la CNESST selon le type de local, soit 20 °C dans un local régulier et 16 °C dans un gymnase ou un laboratoire. Elle précise que, si la température descend sous ces seuils, il faut en informer la direction, qui doit alors relocaliser les personnes enseignantes.

Elle profite de ce point pour rappeler qu'il est risqué d'aviser son employeur d'une absence maladie à l'avance. En cas de fermeture des établissements, par exemple en raison d'une tempête, le CSS pourrait maintenir l'absence déclarée, ce qui entraînerait une coupure de traitement ou le retrait d'une journée de la banque de congés maladie.

8. INFORMATION

a) À mettre à l'agenda

Martine Provost annonce la tenue de trois rencontres et sessions APL destinées :

- 15 janvier : pour les personnes enseignantes nouvellement temps plein (E1) ;
- 22 janvier : pour les personnes enseignantes nouvellement temps plein à statut particulier (E2) ;
- 5 février : pour les personnes aspirantes ou nouvellement inscrites sur les listes de priorité ou de rappel.

Elle invite les personnes déléguées à consulter l'aide-mémoire au besoin et à promouvoir ces rencontres à l'aide de l'INFO APL #5. Elle rappelle que l'inscription est requise.

b) Horaire des fêtes – APL

Martine Provost indique l'horaire des fêtes du bureau de L'APL.

9. NOUVELLES DE MON MILIEU

Une personne enseignante demande si les listes téléphoniques du personnel enseignant utilisées en cas de fermeture sont conformes à la loi 25.

Sophie Hébert répond que ces listes ne contreviennent pas à la loi 25, mais qu'il demeure souhaitable d'obtenir la permission de chaque membre du personnel avant de diffuser, même à l'interne, les coordonnées de tout le monde.

Une personne enseignante informe ensuite l'Assemblée qu'un bris d'eau est survenu dans leur école et qu'il n'y a actuellement plus d'eau chaude.

Un membre demande s'il est normal qu'une collègue s'absente et que sa surveillance prévue ne soit pas remplacée.

Kim D'Amour répond que cette surveillance aurait effectivement dû être remplacée.

